



Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation

I.	Note explicative	p. 2
II.	Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal	p. 3
III.	Annexe	p. 4



I. Note explicative

Le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation prévoit à l'article 2, alinéas deux et trois, que « La liste des positions de référence de l'indice des prix à la consommation et de leur pondération est révisée annuellement pour tenir compte des modifications dans les habitudes de consommation » et que « Les révisions annuelles de la liste des positions de l'indice et de leur pondération font l'objet de règlements grand-ducaux à prendre chaque année (...) ».

L'article 3 indique sous le point 1 que « Les coefficients de pondération sont dérivés des comptes nationaux, l'intervalle séparant l'année de référence du schéma de pondération de l'année courante pour laquelle l'indice est établi ne pouvant être supérieur à trois années calendaires », en précisant que « Ces coefficients de pondération sont ajustés pour tenir compte de l'évolution des prix entre l'année de référence de la pondération et le mois de base par rapport auquel les indices mensuels d'un chaînon indiciaire annuel sont calculés ».

Ces dispositions exigent d'une part l'adaptation annuelle du point 2 de l'article 3, qui apporte les précisions nécessaires quant aux caractéristiques du schéma de pondération (année de référence et mois au prix duquel se fait l'actualisation) appliqué pour le calcul des indices d'une année donnée, ainsi que d'autre part la fixation annuelle du schéma de pondération lui-même. Tels sont les objets du présent projet de règlement grand-ducal.

Le schéma de pondération annexé, dérivé des comptes nationaux - consommation privée - de l'année 2017, est établi, à titre provisoire, aux prix du mois d'octobre 2018. La pondération définitive, qui sera fixée par règlement grand-ducal, devra être exprimée aux prix du mois de décembre 2018, et ne pourra de ce fait être établie qu'au moment où les résultats de l'indice des prix à la consommation du mois de décembre prochain seront connus, soit en janvier 2019.

Etant donné que le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération de l'indice des prix à la consommation devra entrer en vigueur avant la publication de l'indice du mois de janvier 2019, qui est prévue pour le 15 février, il serait désirable que les avis des Chambres professionnelles puissent se fonder sur la version provisoire de la pondération. La pondération définitive n'en divergera en effet que marginalement, puisque l'évolution des prix d'octobre à décembre 2018 est insignifiante par rapport à celle enregistrée de 2017 à octobre 2018.



II. Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu l'article 1^{er} de la loi modifiée du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques et modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État;

Vu l'article L. 223-1 du Code du Travail;

Vu le règlement (UE) n° 2016/792 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relatif aux indices des prix à la consommation harmonisés et à l'indice des prix des logements et abrogeant le règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil ;

Vu le règlement (UE) n° 1114/2010 de la Commission du 1^{er} décembre 2010 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil en ce qui concerne les normes minimales pour la qualité des pondérations de l'IPCH et abrogeant le règlement (CE) n° 2454/97 de la Commission;

Vu les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers, de la Chambre des salariés, du Conseil économique et social et de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'article 1^{er}, paragraphe 1^{er}, de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'État et considérant qu'il y a urgence;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Économie, et après délibération du Gouvernement en conseil;

A r r ê t o n s :

Art. 1^{er}. Le point 2 de l'article 3 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation est remplacé comme suit :

« 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour les indices correspondant aux douze mois de l'année 2019 est dérivé des comptes nationaux de l'année 2017. Les coefficients de pondération figurant dans ce schéma sont ajustés de manière à tenir compte des variations de prix qui se sont produites entre l'année 2017 et le mois de décembre 2018, mois de référence pour le calcul des indices mensuels de l'année 2019. ».

Art. 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour le calcul des douze indices mensuels de l'année 2019, établi en vertu des dispositions ci-dessus, est annexé au présent règlement.

Art. 3. Notre Ministre de l'Économie est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

A N N E X E

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION - Année 2019

Positions de référence et pondération Consommation privée - Année 2017

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES		
IPCH: Consommation totale sur le territoire	1 000.0	
dont: IPCN: Consommation des résidents sur le territoire		725.8
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	<u>113.9</u>	<u>81.3</u>
01.1. PRODUITS ALIMENTAIRES	99.0	72.5
01.1.1. Pain et céréales	19.7	12.3
01.01.01.01. Riz	0.4	0.3
01.01.01.02. Farine et autres céréales	0.3	0.3
01.01.01.03. Pain	5.7	3.6
01.01.01.04. Autres produits de boulangerie	9.0	5.1
01.01.01.05. Pizzas et quiche	1.1	0.7
01.01.01.06. Pâtes alimentaires et couscous	2.3	1.5
01.01.01.07. Céréales pour petit déjeuner	0.7	0.6
01.01.01.08. Autres produits à base de céréales	0.2	0.2
01.1.2. Viande	24.6	20.5
01.01.02.01. Viande de bœuf et de veau	6.7	5.5
01.01.02.02. Viande de porc	1.8	1.6
01.01.02.03. Viande d'ovins et de caprins	0.4	0.3
01.01.02.04. Viande de volaille	2.6	2.2
01.01.02.05. Autres viandes	0.4	0.3
01.01.02.07. Viande séchée, salée ou fumée	7.7	6.4
01.01.02.08. Autres préparations à base de viande	5.0	4.2
01.1.3. Poissons et fruits de mer	8.5	4.9
01.01.03.01. Poisson frais	1.8	1.8
01.01.03.02. Poisson surgelé	1.2	0.5
01.01.03.03. Fruits de mer frais	0.4	0.4
01.01.03.04. Fruits de mer surgelés	0.2	0.2
01.01.03.05. Poisson et fruits de mer séchés, fumés ou salés	1.5	0.6
01.01.03.06. Autres préparations à base de poisson ou fruits de mer	3.4	1.4
01.1.4. Lait, fromages et oeufs	16.3	10.9
01.01.04.01. Lait entier	1.4	0.9
01.01.04.02. Lait écrémé et demi-écrémé	1.1	0.7
01.01.04.03. Lait de conserve	0.1	0.1
01.01.04.04. Yaourts	2.4	1.6
01.01.04.05. Fromage et lait caillé	7.5	4.9
01.01.04.06. Autres produits laitiers	2.9	1.9
01.01.04.07. Oeufs	0.9	0.8
01.1.5. Graisses et huiles	3.3	2.5
01.01.05.01. Beurre	1.3	0.8
01.01.05.02. Margarine et autres graisses végétales	0.4	0.3
01.01.05.03. Huile d'olive	0.9	0.8
01.01.05.04. Autres huiles alimentaires	0.6	0.5
01.01.05.05. Autres graisses animales	0.1	0.1
01.1.6. Fruits	7.5	6.7
01.01.06.01. Fruits frais	6.1	5.5
01.01.06.02. Fruits surgelés	0.1	0.1
01.01.06.03. Fruits séchés et noix	1.2	1.0
01.01.06.04. Fruits en conserves et produits à base de fruits	0.1	0.1

COICOP-LUX	Pondération 2019			
	Consommation privée 2017			
	aux prix d'octobre 2018			
	IPCH		IPCN	
01.1.7. Légumes	8.4		7.3	
01.01.07.01. Légumes frais		4.6		4.1
01.01.07.02. Légumes surgelés		0.1		0.1
01.01.07.03. Légumes séchés, en conserve et préparations à base de légumes		2.3		1.8
01.01.07.04. Pommes de terre		0.9		0.9
01.01.07.05. Chips		0.1		0.1
01.01.07.06. Autres tubercules et produits à base de tubercules		0.4		0.3
01.1.8. Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	6.7		4.6	
01.01.08.01. Sucre		0.3		0.2
01.01.08.02. Confiture, marmelade, miel		0.7		0.6
01.01.08.03. Chocolat		2.8		1.8
01.01.08.04. Confiserie		1.8		1.2
01.01.08.05. Glaces alimentaires		1.1		0.8
01.1.9. Produits alimentaires n.c.a.	4.0		2.8	
01.01.09.01. Sauce et condiment		1.5		1.0
01.01.09.02. Sel et épices et herbes culinaires		0.4		0.4
01.01.09.03. Nourriture pour bébés		0.6		0.4
01.01.09.04. Plats préparés		1.1		0.7
01.01.09.09. Autres produits alimentaires n.c.a.		0.4		0.3
01.2. BOISSONS NON ALCOOLISEES	14.9		8.8	
01.2.1. Café, thé, cacao	3.9		2.4	
01.02.01.01. Café		3.4		2.1
01.02.01.02. Thé		0.4		0.2
01.02.01.03. Cacao et chocolat en poudre		0.1		0.1
01.2.2. Autres boissons non alcoolisées	11.0		6.4	
01.02.02.01. Eaux minérales		5.3		2.8
01.02.02.02. Boissons gazeuses non minérales		4.0		2.2
01.02.02.03. Jus de fruits et de légumes		1.7		1.4
02. BOISSONS ALCOOLISEES ET TABAC	97.3		24.4	
02.1. BOISSONS ALCOOLISEES	27.9		16.4	
02.1.1. Spiritueux	9.6		4.0	
02.01.01.01. Spiritueux et liqueurs		9.6		4.0
02.1.2. Vins	9.9		6.0	
02.01.02.01. Vins		8.3		5.4
02.01.02.03. Vins fortifiés		1.6		0.6
02.1.3. Bières	8.4		6.4	
02.01.03.01. Bières		8.0		6.1
02.01.03.03. Bières sans alcool		0.4		0.3
02.2. TABAC	69.4		8.0	
02.2.0. Tabac	69.4		8.0	
02.02.00.01. Cigarettes		42.5		5.1
02.02.00.02. Cigares		1.2		0.6
02.02.00.03. Autres produits de tabac		25.7		2.3
03. ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	65.6		43.2	
03.1. ARTICLES D'HABILLEMENT	53.9		34.3	
03.1.1. Tissus pour habillement	0.3		0.2	
03.01.01.00. Tissus pour habillement		0.3		0.2
03.1.2. Vêtements	52.2		33.0	
03.01.02.01. Vêtements pour hommes		21.2		13.7
03.01.02.02. Vêtements pour dames		25.5		16.0
03.01.02.03. Vêtements pour enfants et bébés		5.5		3.3

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
03.1.3. Autres articles et accessoires vestimentaires	1.0	0.7
03.01.03.01. Autres articles vestimentaires	0.9	0.6
03.01.03.02. Accessoires vestimentaires	0.1	0.1
03.1.4. Nettoyage, réparation et location de vêtements	0.4	0.4
03.01.04.01. Nettoyage de vêtements	0.3	0.3
03.01.04.02. Réparation et location de vêtements	0.1	0.1
03.2. CHAUSSURES	11.7	8.9
03.2.1. Chaussures et autres articles chaussants	11.1	8.4
03.02.01.01. Chaussures pour hommes	4.3	3.4
03.02.01.02. Chaussures pour dames	5.0	3.8
03.02.01.03. Chaussures pour enfants et bébés	1.8	1.2
03.2.2. Réparation et location de chaussures	0.6	0.5
03.02.02.00. Réparation et location de chaussures	0.6	0.5
04. LOGEMENT, EAU, ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	115.5	115.5
04.1. LOYERS D'HABITATION REELS	47.8	47.8
04.1.1. Loyers d'habitation réels	46.9	46.9
04.01.01.00. Loyers d'habitation réels	46.9	46.9
04.1.2. Autres loyers	0.9	0.9
04.01.02.02. Loyers de garage et autres loyers	0.9	0.9
04.3. TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENTS	21.1	21.1
04.3.1. Produits pour l'entretien et la réparation du logement	6.4	6.4
04.03.01.00. Produits pour l'entretien et la réparation du logement	6.4	6.4
04.3.2. Services d'entretien et de réparation du logement	14.7	14.7
04.03.02.01. Services de plombiers	3.8	3.8
04.03.02.02. Services d'électriciens	4.5	4.5
04.03.02.03. Services de chauffagistes	4.5	4.5
04.03.02.04. Services de peintres	1.9	1.9
04.4. ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIÉS AU LOGEMENT	14.3	14.3
04.4.1. Alimentation en eau	4.2	4.2
04.04.01.00. Alimentation en eau	4.2	4.2
04.4.2. Enlèvement des ordures ménagères	5.2	5.2
04.04.02.00. Enlèvement des ordures ménagères	5.2	5.2
04.4.3. Reprise des eaux usées	1.3	1.3
04.04.03.00. Reprise des eaux usées	1.3	1.3
04.4.4. Autres services liés à l'habitation n.c.a.	3.6	3.6
04.04.04.01. Charges de maintenance pour résidences communes	2.9	2.9
04.04.04.02. Services de sécurité	0.2	0.2
04.04.04.09. Autres services liés à l'habitation	0.5	0.5
04.5. ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	32.3	32.3
04.5.1. Electricité	12.0	12.0
04.05.01.00. Electricité	12.0	12.0
04.5.2. Gaz	10.4	10.4
04.05.02.01. Gaz de ville et gaz naturel	10.3	10.3
04.05.02.02. Gaz liquéfié	0.1	0.1
04.5.3. Mazout de chauffage	9.3	9.3
04.05.03.00. Mazout de chauffage	9.3	9.3
04.5.4. Combustibles solides	0.1	0.1
04.05.04.09. Combustibles solides	0.1	0.1
04.5.5. Energie thermique	0.5	0.5
04.05.05.00. Energie thermique	0.5	0.5

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
05. MEUBLES, ARTICLES DE MÉNAGE ET ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	70.1	59.3
05.1. MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL	19.5	16.7
<i>05.1.1. Meubles et articles d'ameublement</i>	17.0	15.1
05.01.01.01. Meubles d'intérieur	13.9	12.3
05.01.01.02. Meubles de jardin	1.1	1.0
05.01.01.03. Luminaires	0.9	0.8
05.01.01.09. Autres meubles et articles d'ameublement	1.1	1.0
<i>05.1.2. Tapis et autres revêtements de sol</i>	2.5	1.6
05.01.02.01. Tapis et moquettes	1.7	0.9
05.01.02.02. Autres revêtements de sol	0.2	0.1
05.01.02.03. Services de pose de revêtements de sol	0.6	0.6
05.2. ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	5.4	3.9
<i>05.2.0. Articles de ménage en textiles</i>	5.4	3.9
05.02.00.01. Tissus d'ameublement et rideaux	2.5	1.7
05.02.00.02. Linge de lit	2.7	2.0
05.02.00.03. Linge de table et de toilette	0.2	0.2
05.3. APPAREILS MENAGERS	9.0	8.1
<i>05.3.1. Gros appareils ménagers</i>	6.3	5.7
05.03.01.01. Réfrigérateurs et congélateurs	1.2	1.1
05.03.01.02. Lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle	2.1	2.0
05.03.01.03. Cuisinières, plaques de cuisson et fours	1.3	1.2
05.03.01.04. Appareils de chauffage et climatiseurs	0.6	0.5
05.03.01.05. Appareils de nettoyage	0.6	0.5
05.03.01.09. Autres gros appareils ménagers	0.5	0.4
<i>05.3.2. Petits appareils électroménagers</i>	0.5	0.5
05.03.02.01. Appareils pour la transformation des aliments	0.1	0.1
05.03.02.02. Machines à café/thé, bouilloires etc.	0.1	0.1
05.03.02.03. Fers à repasser	0.1	0.1
05.03.02.04. Grille-pains et grills	0.1	0.1
05.03.02.09. Autres petits appareils électroménagers	0.1	0.1
<i>05.3.3. Réparation des appareils ménagers</i>	2.2	1.9
05.03.03.00. Réparation des appareils ménagers	0.0	0.0
1.9		
05.4. VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	4.0	3.4
<i>05.4.0. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage</i>	4.0	3.4
05.04.00.01. Verrerie, cristallerie, céramique et en faïence	1.3	1.0
05.04.00.02. Coutellerie, couverts et argenterie	0.1	0.1
05.04.00.03. Ustensiles de cuisine et articles ménagers non électriques	2.6	2.3
05.5. OUTILLAGE ET MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	4.0	4.0
<i>05.5.1. Gros outillage et matériel</i>	1.2	1.2
05.05.01.01. Gros outillage et matériel motorisés pour la maison et le jardin	1.2	1.2
<i>05.5.2. Petit outillage et accessoires divers</i>	2.8	2.8
05.05.02.01. Petit outillage et accessoires divers	1.9	1.9
05.05.02.02. Accessoires divers pour la maison et le jardin	0.9	0.9
05.6. BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	28.2	23.2
<i>05.6.1. Articles de ménage non durables</i>	13.8	9.0
05.06.01.01. Produits de nettoyage et d'entretien	6.8	3.2
05.06.01.02. Autres produits de ménage non durables	7.0	5.8

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
05.6.2. Services domestiques et services ménagers	14.4	14.2
05.06.02.01. Services domestiques	13.1	13.0
05.06.02.02. Services de nettoyage	0.1	0.1
05.06.02.09. Autres services domestiques et services ménagers	1.2	1.1
06. SANTE	21.9	21.0
06.1. PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX	14.1	13.7
06.1.1. Produits pharmaceutiques	7.0	6.7
06.01.01.00. Produits pharmaceutiques	7.0	6.7
06.1.2. Autres produits médicaux	4.5	4.5
06.01.02.01. Tests de grossesse et dispositifs de contraception	0.1	0.1
06.01.02.09. Autres produits médicaux n.c.a.	4.4	4.4
06.1.3. Appareils et matériel thérapeutiques	2.6	2.5
06.01.03.01. Lunettes et lentilles de contact	1.4	1.3
06.01.03.02. Appareils auditifs	0.1	0.1
06.01.03.09. Autres appareils et matériel thérapeutiques	1.1	1.1
06.2. SERVICES DE CONSULTATION EXTERNE	5.8	5.6
06.2.1. Services médicaux	1.5	1.5
06.02.01.01. Médecins généralistes	0.7	0.7
06.02.01.02. Médecins spécialistes	0.8	0.8
06.2.2. Services dentaires	1.6	1.4
06.02.02.00. Services dentaires	1.6	1.4
06.2.3. Services paramédicaux	2.7	2.7
06.02.03.02. Bains thermiques, thérapies correctives, ambulances et location d'équipement thérapeutique	0.1	0.1
06.02.03.09. Autres services paramédicaux	2.6	2.6
06.3. SERVICES HOSPITALIERS	2.0	1.7
06.3.0. Services hospitaliers	2.0	1.7
06.03.00.00. Services hospitaliers	2.0	1.7
07. TRANSPORTS	201.7	124.8
07.1. ACHAT DE VEHICULES	63.0	62.2
07.1.1. Automobiles	59.0	59.0
07.01.01.01. Automobiles neuves	57.0	57.0
07.01.01.02. Automobiles d'occasion	2.0	2.0
07.1.2. Motocycles	2.6	2.1
07.01.02.00. Motocycles	2.6	2.1
07.1.3. Bicyclettes	1.4	1.1
07.01.03.00. Bicyclettes	1.4	1.1
07.2. UTILISATION DES VEHICULES PERSONNELS	128.6	53.5
07.2.1. Pièces détachées et accessoires	12.4	10.7
07.02.01.01. Pneus	9.1	8.2
07.02.01.02. Pièces détachées	1.4	1.2
07.02.01.03. Accessoires pour véhicules	1.9	1.3
07.2.2. Carburants et lubrifiants	91.9	20.2
07.02.02.01. Gas-oil	62.6	11.0
07.02.02.02. Essence	29.1	9.0
07.02.02.04. Lubrifiants et additifs	0.2	0.2
07.2.3. Entretien et réparations	18.8	17.6
07.02.03.00. Entretien et réparations	18.8	17.6

COICOP-LUX	Pondération 2019			
	Consommation privée 2017			
	aux prix d'octobre 2018			
	IPCH		IPCN	
07.2.4. Autres services liés aux véhicules personnels	5.5		5.0	
07.02.04.01. Location de véhicules et de places de parking		1.3		0.8
07.02.04.02. Parkings payants		1.6		1.6
07.02.04.03. Leçons de conduite et contrôle technique		2.6		2.6
07.3. SERVICES DE TRANSPORT	10.1		9.1	
07.3.1. Transport de personnes par chemin de fer	1.8		1.8	
07.03.01.01. Transport de personnes par chemin de fer		1.8		1.8
07.3.2. Transport de personnes par route	0.6		0.3	
07.03.02.01. Transport de personnes par autobus		0.1		0.1
07.03.02.02. Transport de personnes par taxi		0.5		0.2
07.3.3. Transport de personnes par air	1.5		1.4	
07.03.03.02. Transport de personnes par air		1.5		1.4
07.3.4. Transport fluvial de personnes	0.2		0.1	
07.03.04.02. Transport fluvial de personnes		0.2		0.1
07.3.5. Transports combinés	5.6		5.3	
07.03.05.00. Transports combinés		5.6		5.3
07.3.6. Autres services de transport	0.4		0.2	
07.03.06.02. Services de déménagement et d'entreposage		0.4		0.2
08. COMMUNICATIONS	17.4		17.3	
08.1. SERVICES POSTAUX	0.3		0.3	
08.1.0. Services postaux	0.3		0.3	
08.01.00.01. Services postaux		0.3		0.3
08.2. EQUIPEMENT DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	1.4		1.4	
08.2.0. Equipement de téléphonie et télécopie	1.4		1.4	
08.02.00.01. Equipement téléphone fixe		0.1		0.1
08.02.00.02. Equipement téléphonie mobile		1.3		1.3
08.3. SERVICES DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	15.7		15.6	
08.3.0. Services de téléphonie et télécopie	15.7		15.6	
08.03.00.01. Services de téléphone fixe		2.5		2.5
08.03.00.02. Services de téléphone mobile		8.5		8.4
08.03.00.03. Accès à l'internet		4.7		4.7
09. LOISIRS ET CULTURE	61.9		54.1	
09.1. EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS, PHOTOGRAPHIQUES ET INFORMATIQUES	6.2		5.7	
09.1.1. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	1.7		1.6	
09.01.01.01. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son		0.6		0.6
09.01.01.02. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et vision		1.1		1.0
09.1.2. Appareils photographiques et cinématographiques, instruments d'optique	0.4		0.3	
09.01.02.01. Appareils photographiques et cinématographiques		0.4		0.3
09.1.3. Equipement informatique	2.7		2.5	
09.01.03.01. PC		2.2		2.0
09.01.03.02. Accessoires informatiques		0.3		0.3
09.01.03.03. Logiciels		0.1		0.1
09.01.03.04. Calculatrices, machines à écrire, etc.		0.1		0.1
09.1.4. Supports d'enregistrement	0.4		0.4	
09.01.04.01. Supports préenregistrés d'images et de son		0.2		0.2
09.01.04.02. Supports d'enregistrement d'images et de son		0.1		0.1
09.01.04.09. Films photographiques, cinématographiques, etc.		0.1		0.1
09.1.5. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	1.0		0.9	
09.01.05.00. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques		1.0		0.9

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018		
	IPCH	IPCN	
09.2. BIENS DURABLES POUR LES LOISIRS DE PLEIN AIR	2.2	1.6	
09.2.1. Biens durables pour les loisirs de plein air	1.1	0.9	
09.02.01.01. Camping-cars, caravanes et remorques		1.1	0.9
09.2.2. Instruments de musique et biens durables pour les loisirs d'intérieur	1.0	0.6	
09.02.02.01. Instruments de musique		1.0	0.6
09.2.3. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture	0.1	0.1	
09.02.03.00. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture		0.1	0.1
09.3. AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, JARDINS ET ANIMAUX	13.1	11.0	
09.3.1. Jeux, jouets et passe-temps	1.9	1.9	
09.03.01.01. Jeux et passe-temps		0.8	0.8
09.03.01.02. Jouets et articles de fête		1.1	1.1
09.3.2. Articles et équipements de sport, de camping et de loisirs en plein-air	0.9	0.3	
09.03.02.01. Articles et équipements de sport		0.7	0.2
09.03.02.02. Articles de camping et de loisirs plein air		0.2	0.1
09.3.3. Jardins, plantes et fleurs	5.3	4.3	
09.03.03.01. Produits pour jardins		1.6	1.4
09.03.03.02. Plantes et fleurs		3.7	2.9
09.3.4. Animaux de compagnie et articles connexes	3.6	3.1	
09.03.04.01. Animaux de compagnie		0.7	0.6
09.03.04.02. Articles pour animaux de compagnie		2.9	2.5
09.3.5. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie	1.4	1.4	
09.03.05.00. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie		1.4	1.4
09.4. SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS	14.2	12.6	
09.4.1. Services sportifs et récréatifs	9.0	8.0	
09.04.01.01. Services sportifs et récréatifs - Présence		3.8	3.4
09.04.01.02. Services sportifs et récréatifs - Participation		5.2	4.6
09.4.2. Services culturels	5.2	4.6	
09.04.02.01. Cinémas, théâtres, concerts		1.7	1.3
09.04.02.02. Musées, bibliothèques, jardins zoologiques		0.8	0.6
09.04.02.03. Services de télévision et de radiodiffusion		2.2	2.2
09.04.02.04. Location de matériel et biens culturels		0.2	0.2
09.04.02.05. Services photographiques		0.3	0.3
09.5. PRESSE, LIBRAIRIE ET PAPETERIE	10.6	7.6	
09.5.1. Livres	2.0	1.4	
09.05.01.01. Livres de fiction		1.6	1.1
09.05.01.02. Livres éducatifs		0.1	0.1
09.05.01.03. Autres livres factuels		0.3	0.2
09.5.2. Quotidiens et périodiques	6.8	4.4	
09.05.02.01. Presse et quotidiens		4.4	2.9
09.05.02.02. Revues et périodiques		2.4	1.5
09.5.3. Imprimés divers	0.1	0.1	
09.05.03.00. Imprimés divers		0.1	0.1
09.5.4. Articles de papeterie et de dessin	1.7	1.7	
09.05.04.01. Produits en papier / carton		0.5	0.5
09.05.04.09. Autre matériel de bureau et de dessin		1.2	1.2
09.6. VOYAGES A FORFAIT	15.6	15.6	
09.6.0.. Voyages à forfait	15.6	15.6	
09.06.00.02. Voyages à forfait		15.6	15.6

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
10. ENSEIGNEMENT	<u>14.1</u>	<u>14.1</u>
10.1. ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	1.9	1.9
<i>10.1.0. Enseignement préscolaire et primaire</i>	1.9	1.9
10.09.00.02. Enseignement primaire	1.9	1.9
10.2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2.8	2.8
<i>10.2.0. Enseignement secondaire</i>	2.8	2.8
10.02.00.00. Enseignement secondaire	2.8	2.8
10.4. ENSEIGNEMENT TERTIAIRE	0.2	0.2
<i>10.4.0. Enseignement tertiaire</i>	0.2	0.2
10.04.00.00. Enseignement tertiaire	0.2	0.2
10.5. ENSEIGNEMENT NON DÉFINI	9.2	9.2
<i>10.5.0. Enseignement non défini</i>	9.2	9.2
10.05.00.00. Enseignement non défini	9.2	9.2
11. HOTELS, RESTAURANTS ET CAFES	<u>92.1</u>	<u>52.4</u>
11.1. RESTAURANTS ET CAFES	72.9	49.0
<i>11.1.1. Restaurants et cafés</i>	64.1	42.8
11.01.01.01. Restaurants, cafés et établissements de danse	55.7	37.3
11.01.01.02. Petite restauration, collations, pâtisserie, glaces, etc.	8.4	5.5
<i>11.1.2. Cantines</i>	8.8	6.2
11.01.02.00. Cantines	8.8	6.2
11.2. SERVICES D'HEBERGEMENT	19.2	3.4
<i>11.2.0. Services d'hébergement</i>	19.2	3.4
11.02.00.01. Hôtels, motels, auberges	13.6	1.4
11.02.00.02. Auberges de jeunesse, campings, centres de vacances etc.	3.2	1.3
11.02.00.03. Services d'hébergement des autres établissements	2.4	0.7
12. BIENS ET SERVICES DIVERS	<u>128.5</u>	<u>118.4</u>
12.1. SOINS CORPORELS	30.5	23.6
<i>12.1.1. Salons de coiffure et esthétique corporelle</i>	17.3	15.4
12.01.01.01. Salons de coiffure - Hommes et enfants	3.1	2.8
12.01.01.02. Salons de coiffure - Femmes	8.4	7.7
12.01.01.03. Esthétique corporelle	5.8	4.9
<i>12.1.2. Appareils électriques pour soins corporels</i>	0.8	0.7
12.01.02.01. Appareils électriques pour soins corporels	0.8	0.7
<i>12.1.3. Autres appareils, articles et produits pour soins corporels</i>	12.4	7.5
12.01.03.01. Appareils non électriques pour soins corporels	0.3	0.3
12.01.03.02. Articles d'hygiène corporelle	12.1	7.2

COICOP-LUX	Pondération 2019 Consommation privée 2017 aux prix d'octobre 2018	
	IPCH	IPCN
12.3. EFFETS PERSONNELS	14.6	12.9
12.3.1. Bijouterie et horlogerie	5.8	5.3
12.03.01.01. Bijouterie	2.4	2.3
12.03.01.02. Horlogerie	2.9	2.5
12.03.01.03. Réparation des horloges, montres et bijoux	0.5	0.5
12.3.2. Autres effets personnels	8.8	7.6
12.03.02.01. Articles de voyage et autres contenants	5.8	4.7
12.03.02.02. Articles pour bébés	1.7	1.6
12.03.02.09. Autres articles personnels	1.3	1.3
12.4. PROTECTION SOCIALE	46.1	44.9
12.4.0. Protection sociale	46.1	44.9
12.04.00.01. Crèches, foyers de jour pour enfants, etc.	17.9	16.7
12.04.00.02. Maisons de retraite et de soins, etc.	28.2	28.2
12.5. ASSURANCE	13.9	13.9
12.5.2. Assurances liées au logement	1.0	1.0
12.05.02.00. Assurances liées au logement	1.0	1.0
12.5.3. Assurances liées à la santé	2.4	2.4
12.05.03.02. Services privés d'assurance-maladie, etc.	2.4	2.4
12.5.4. Assurances liées aux transports	9.5	9.5
12.05.04.01. Assurances liées aux transports	9.5	9.5
12.5.5. Autres assurances	1.0	1.0
12.05.05.00. Autres assurances	1.0	1.0
12.6. SERVICES FINANCIERS	13.5	13.5
12.6.2. Services financiers	13.5	13.5
12.06.02.01. Services financiers	13.5	13.5
12.7. AUTRES SERVICES N.C.A.	9.9	9.6
12.7.0. Autres services n.c.a.	9.9	9.6
12.07.00.01. Frais administratifs	4.2	4.2
12.07.00.02. Services et frais légaux et comptables	1.3	1.2
12.07.00.03. Services funéraires	1.5	1.5
12.07.00.04. Autres services et frais n.c.a.	2.9	2.7